



CORRIGÉ
CONCOURS
DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025
ÉPREUVE RÉPONSE À 3 À 5 QUESTIONS

SPÉCIALITÉS SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE
CADRE D'EMPLOIS « MAÎTRISE » (CATÉGORIE B)
GRADE : MAJOR ET CHEF DE SERVICE DE CLASSE NORMALE

Durée : 3 h 00

Coefficient : 2

⚠ À lire attentivement avant de traiter le sujet ⚠

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre prénom, ni votre nom ou nom fictif, ni signature, ni initiale ou paraphe.
- Seul l'usage d'un **stylo à ENCRE NOIRE est autorisé**. L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur. Ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable type "FriXion".
- Les feuilles de brouillons ne seront pas prises en compte.
- **Les feuilles de composition doivent être paginées** et remises au surveillant responsable de la collecte des copies.
- Tous les candidats doivent remettre une copie, même blanche. Dans cette hypothèse, ils signent leur copie en indiquant « copie blanche ».

Ce document comprend 4 pages.

CONCOURS POUR L'ACCES AU GRADE DE MAJOR ET DE CHEF DE SERVICE DE POLICE
MUNICPALE DE CLASSE NORMALE (catégorie B)

Spécialités « *sécurité civile* » et « *sécurité publique* »

SESSION 2025

Réponses à trois à cinq questions sur des sujets relatifs aux problèmes économiques, sociaux et culturels du monde contemporain permettant d'apprécier la culture et les connaissances générales des candidats.

Durée : 3 h 00

Coefficient : 2

Question n°1 : Pourquoi et comment valoriser les agents placés sous votre commandement ?

- Honorariat, médailles, lettres de félicitations
- Avancement
- Donner des responsabilités, organigramme
- Permet de motiver
- Reconnaissance du travail fait
- Donne du sens au travail

Question n°2 : Pourquoi est-il important d'encadrer l'usage de l'intelligence artificielle par la loi dans l'administration ?

Introduction :

L'intelligence artificielle (IA) se développe rapidement dans tous les domaines, y compris dans les services publics. Utilisée à bon escient, elle peut améliorer l'efficacité de l'administration et simplifier les démarches pour les usagers. Cependant, son utilisation soulève aussi des questions éthiques et juridiques importantes. Il est donc essentiel d'encadrer son usage dans l'administration pour éviter les dérives et garantir un service public de qualité.

I. Pour garantir le respect des droits des usagers et des principes du service public

D'abord, encadrer l'usage de l'IA permet de protéger les droits des citoyens. L'administration doit respecter des principes fondamentaux comme l'égalité de traitement, la transparence et la neutralité. Une intelligence artificielle mal réglée ou non contrôlée peut produire des décisions injustes, biaisées ou incompréhensibles. Cela peut nuire à la confiance des usagers et porter atteinte aux valeurs du service public.

Par ailleurs, les IA utilisées par les administrations traitent souvent des informations sensibles, telles que les données de santé, de situation familiale ou financière. Il est donc impératif de garantir leur confidentialité, grâce à des mécanismes de sécurité renforcés comme le chiffrement, l'anonymisation et des contrôles stricts des accès. Toute utilisation de ces données doit se conformer au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Si encadrer l'usage de l'intelligence artificielle permet d'abord de garantir les droits des usagers et le respect des principes fondamentaux du service public, cela constitue aussi un moyen de renforcer l'efficacité et la légitimité de l'action publique.

II. Pour renforcer l'efficacité et la légitimité de l'action publique

Un bon encadrement de l'IA permet d'en faire un outil efficace au service de la modernisation de l'administration : amélioration du traitement des dossiers, aide à la décision, réponse plus rapide aux usagers.

En outre, la montée en puissance de l'IA dans les services publics impose de former les agents pour qu'ils en comprennent les usages, les limites et les enjeux de l'IA. Cette formation doit être progressive et adaptée aux profils.

Par ailleurs, l'efficacité ne peut être atteinte que si les outils d'IA utilisés sont fiables et sécurisés et si les usagers ont confiance.

Encadrer l'usage de l'IA permet donc d'en tirer tous les bénéfices tout en préservant la légitimité de l'action administrative.

Conclusion :

L'intelligence artificielle représente une opportunité pour moderniser l'administration, mais elle ne peut être utilisée sans précaution. Un encadrement rigoureux est indispensable pour protéger les droits des usagers et garantir que l'IA reste au service de l'intérêt général. C'est à cette condition que l'administration pourra gagner en efficacité tout en restant fidèle à ses principes.

Question n°3 : Comment concilier management et commandement dans l'encadrement des équipes en sécurité ?

Dans les services, le management repose sur une double exigence : exercer l'autorité liée au commandement, tout en développant une posture managériale fondée sur l'écoute, la pédagogie et la responsabilisation. Cette articulation est souvent difficile, car les agents attendent à la fois des ordres clairs dans des situations d'urgence, et un accompagnement humain dans leur quotidien professionnel.

Le commandement implique une structure claire. Il faut définir les missions, les responsabilités et les attendus de chaque poste, rappeler les règles de fonctionnement et le cadre hiérarchique : qui décide, qui exécute, et à quel moment et enfin assumer le leadership d'autorité quand la situation l'exige (urgence, gestion de crise, interventions). Le but étant de renforcer l'adhésion au commandement en favorisant l'engagement.

Le management, c'est l'écoute, la reconnaissance et l'accompagnement des agents. Il s'agit d'impliquer les équipes dans les réflexions hors opérationnel pur (par ex. amélioration des plannings, organisation des tournées), valoriser les compétences et les retours terrain, surtout chez les agents expérimentés et enfin organiser des temps de parole cadrés, où chacun peut s'exprimer, mais dans une logique de solution. Le but est de monter en compétences sur l'adaptabilité du style de gestion selon le contexte.

Le défi est donc de passer d'une logique de simple exécution à une culture de l'engagement : il s'agit de faire adhérer plutôt que de faire obéir, en donnant du sens aux missions, en valorisant les compétences individuelles, et en favorisant la communication interne. Le manager en sécurité publique doit ainsi adapter son style selon les situations, en assumant à la fois son rôle de chef et celui de leader.

Pour être respectée, l'autorité doit être juste et cohérente. Elle doit appliquer les règles de manière équitable, assumer les décisions, même impopulaires, tout en expliquant le "pourquoi" et être exemplaire dans la posture : tenue, ponctualité, neutralité dans les conflits. Dans un service de sécurité, le lien hiérarchique doit être basé sur une confiance mutuelle entre le commandement opérationnel (chef de service) et le management stratégique (DGS). Il doit également être soutenu politiquement par les élus, sans ingérence dans la technique. Il ne faut pas décrédibiliser le commandement par des arbitrages politiques mal positionnés.

Question n°4 : Quels usages de l'intelligence artificielle peuvent améliorer nos services municipaux ?

L'intelligence artificielle (IA) représente une opportunité majeure pour les communes souhaitant moderniser leur fonctionnement, optimiser leurs ressources et améliorer la qualité du service public. Bien utilisée, elle ne remplace pas l'humain, mais agit comme un outil d'aide à la décision, d'automatisation intelligente et de valorisation des données.

Voici quelques exemples concrets d'usages de l'IA dans un cadre communal :

- Accueil et relation aux usagers : agents virtuels pour répondre automatiquement aux questions fréquentes (état civil, déchets, urbanisme, horaires, etc.).
- Gestion administrative et financière : automatisation de certaines tâches comptables ou RH : saisie de données, alertes sur les délais réglementaires, gestion automatisée de plannings ou de congés.
- Services techniques et aménagement : maintenance des équipements : grâce aux données collectées (capteurs, historique), l'IA peut anticiper les pannes ou besoins d'entretien, optimisation des tournées (collecte des déchets, entretien des espaces verts) en fonction de l'usage réel ou du trafic.
- Sécurité et prévention : caméra de vidéosurveillance pour détecter des comportements anormaux ou renforcer la sécurité dans certains lieux publics, cartographie des zones à risques (inondations, embouteillages, accidents) pour mieux cibler les interventions.
- Communication et participation citoyenne : analyse des réseaux sociaux ou des retours usagers pour identifier les attentes citoyennes en temps réel.